



communiqué

Date **Le 3 septembre 1993**

N° 165

Pour publication

VENTE DE MATÉRIEL DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À LA CHINE GRÂCE À UN FINANCEMENT DE LA SEE

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable Tom Hockin, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada, agissant par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), prêtera jusqu'à 5 millions de dollars américains à la Chine pour le financement d'une vente, réalisée par Black Clawson-Kennedy Ltd. (BCK), de matériel et de services pour une machine de désencrage de vieux papiers. La transaction créera environ 189 années-personnes d'emploi au Canada.

La firme BCK, de Montréal (Québec), présente sur le marché chinois depuis plusieurs années, a déjà offert des cours de formation sur les techniques en cause au personnel chinois appelé à faire fonctionner le matériel.

Le matériel de désencrage permettra de moderniser l'usine de papier Renmin, puisqu'il servira à désencrer de vieux papiers et à réduire la quantité de pâte vierge déversée dans la rivière entourant l'usine, ainsi que la quantité de pâte vierge nécessaire à la production de papier.

Le matériel et les services devant être exportés sont clairement destinés à répondre à des besoins civils intérieurs.

Le financement prendra la forme d'une affectation sur une ligne de crédit établie entre la SEE et la Banque de Chine. En vertu de ce mécanisme, la SEE prête des fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête aux utilisateurs finaux, en l'occurrence la Société d'importation et d'exportation de machines du Guangdong.

La SEE est une institution financière unique en son genre qui offre de l'aide spécialisée aux exportateurs canadiens pour leur permettre de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. La SEE favorise le commerce extérieur et l'investissement à l'étranger en fournissant des services de gestion des risques, notamment de l'assurance et du financement,

aux entreprises canadiennes et à leurs clients dans le monde entier. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874